

Paris, le 18 juin 2020

ANDRE CHASSAIGNE

Député du Puy-de-Dôme

Président du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

Proposition de loi revalorisant les pensions de retraite agricoles

Votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale vient de voter à l'unanimité, après un débat de fond, la proposition de loi que j'ai portée depuis 2017 en faveur de la revalorisation des retraites agricoles en France continentale et dans les Outre-mer.

Ce vote concrétise une première avancée, attendue depuis des décennies par les retraités agricoles et leurs représentants associatifs et syndicaux.

Le minimum de pension pour une carrière complète de chef d'exploitation passera ainsi à 85 % du SMIC, avec une revalorisation moyenne de 120 euros mensuels au 1^{er} janvier 2022 pour près de 200 000 retraités actuels mais aussi pour les futurs retraités.

Comme je l'ai fait en séance aujourd'hui, je continuerai à défendre avant son passage devant le Sénat dans les jours qui viennent, la mise en application de cette avancée sociale dès le 1^{er} janvier 2021 et sans écrêtement.

Fruit d'un long travail, cette première avancée doit permettre de continuer à tracer le chemin d'une reconnaissance à la hauteur de tous les travailleurs de l'agriculture, et en particulier des femmes, et de leur garantir un haut niveau de protection sociale.

Contact presse : 04.73.51.16.93. - julien@andrechassaigne.org

chassaigne.a@wanadoo.fr - www.andrechassaigne.org

Le blog : www.andrechassaigne.fr